

## **Amazones, Preuses, Sibylles et autres franchises-tireuses : l'utilisation des figures de guerrières au temps de l'invention de la loi salique**

*Paru dans Martial Poirson (dir.), Combattantes. Une histoire féminine de la violence en Occident. Paris, Seuil, 2020, p. 62-73.*

À partir du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, de splendides figures de guerrières font leur entrée ou leur retour dans la littérature et l'iconographie de l'Europe de l'Ouest, et tout particulièrement en France. Revêtues d'armures, armées de glaives ou d'étendards, des Amazones, des Preuses, des Sibylles, des saintes, des héroïnes de l'histoire (Sémiramis, Artémise, Cléopâtre...) ou de la Bible se voient offertes à l'imaginaire de publics restreints (manuscrits, tapisseries, peintures) ou plus larges (spectacles de cour, entrées royales), voire très larges (théâtre, statues, vitraux), avant de s'installer plus ou moins durablement dans les livres imprimés, le théâtre et l'opéra.

Cette émergence collective est rarement identifiée comme telle, et quand l'attention se porte sur l'une ou l'autre de ces femmes, ou l'un ou l'autre de ces groupes, comme cela arrive depuis quelques années, le phénomène fait rarement l'objet d'explications. Au cas par cas, on y a vu les retrouvailles avec l'Antiquité, le goût du Moyen Âge pour la symétrie, le contexte de la guerre de Cent Ans, la crise de la masculinité qui aurait alors saisi la chevalerie. Ces hypothèses, bien que pertinentes, semblent assez marginales comparées à l'offensive contre le pouvoir des femmes qui caractérise cette époque, et dont la France est l'épicentre. Plus exactement, je propose de voir dans ces guerrières des figures enrôlées à dessein, par les intéressées au premier chef, mais aussi par les hommes qui dépendaient d'elles ou se sentaient menacés par la dégradation de la puissance de leurs parentes.

### **Une armée hétéroclite, mais prête au combat**

Les Amazones sont les premières à se lever. Danièle James-Raoul a montré qu'elles avaient intéressé les historiens du Moyen Âge, parce qu'ils s'interrogeaient sur l'emplacement du royaume de Fémynie, l'époque de son existence, les exploits de ces guerrières, et les écrivains, parce qu'ils les mettaient en scène dans des fictions consacrées à l'Antiquité, comme le *Roman de Troie* ou le *Roman d'Alexandre* (<sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle). Incarnant l'étrangeté des Barbares et la violence potentielle des femmes, elles suscitent l'admiration par leur hardiesse, leur courage, leur chasteté, leur solidarité, leur obéissance à leurs reines, leur beauté, mais il s'agit avant tout « d'inciter le chrétien à prendre conscience du bien-être que la religion chrétienne lui a apporté. [...] elles doivent servir de contre-exemples au temps présent<sup>1</sup> ». Sans disparaître tout à fait, cette problématique cède néanmoins la place dès le milieu du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle à une tout autre approche : les

---

<sup>1</sup> Danièle James-Raoul, « Les Amazones au Moyen Âge, autres façons de penser la femme », dans Claude Thomasset et Danièle James-Raoul (dir.), *En quête d'utopies*, Paris, PU de Paris-Sorbonne, 2004, p. 229.

plus fameuses reines de ce royaume viennent désormais témoigner des capacités des femmes à gouverner et à combattre.

C'est dans le *De mulieribus claris* de Boccace, recueil de cent six notices écrit en 1360-1361, que cinq d'entre elles font leur apparition dans ce type de rôle : Marpésie, Lampéto, Orithye, Antiope, Penthésilée. D'autres les rejoignent bientôt, notamment Ménéalippe, Synoppe, Hippolyte et Thalestris. On en trouve six dans *Le Chevalier errant* de Thomas de Saluces (1396), neuf dans *La Cité des dames* de Christine de Pizan (1404), huit dans *Le Champion des dames* de Martin Le Franc (1441), trois dans la *Nef des dames vertueuses* de Symphorien Champier (1503), quatre dans *Les Vies des femmes célèbres* d'Antoine Dufour (1504) (fig. 1). Leur peuple inspire un chapitre entier à Jean de Marconville dans son traité *De la bonté et mauvaistié des femmes* (1566). Des « mascarades d'Amazones », petites pièces en costume, sont organisées à la cour en 1533, 1572, 1578, certaines reines sont peintes sur les murs des châteaux, comme à Fontainebleau la « rencontre de Thalestris et d'Alexandre » par le Primatice (années 1540).

Une deuxième troupe vient renforcer la première dans les dernières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle : celle des Neuf Preuses. Elles trompent un peu leur monde, puisque des Amazones en font toujours partie, et en constituent même la majorité. Décalque du thème des Neuf Preux né au tout début du siècle<sup>2</sup>, elles s'en démarquent en ce que sa composition est moins fixe, et que toutes sont des guerrières (les Preux sont régulièrement trois héros païens, Hector, Alexandre et César ; trois héros bibliques, Josué, Judas Maccabée, David ; et trois héros chrétiens, Charlemagne, Arthur et Godefroy de Bouillon). Aux côtés des principales Amazones figurent le plus souvent Sémiramis, reine des Assyriens et fondatrice de Babylone (déjà présente chez Boccace) ; Tomyris ou Tamaris, reine des Massagètes et vainqueur – on disait *vainqueur* – de Cyrus (également présente chez Boccace) ; Déiphile ou Deïpylé, femme de Tydée, roi d'Argos, qui fit brûler Thèbes ; Teuta, reine des Ardiens, héroïne d'une guerre avec Rome. Des guerrières bibliques apparaîtront un siècle plus tard, pour l'essentiel en Allemagne.

Le créateur de ce groupe paraît être Jehan Le Fèvre de Resson, qui compose vers 1373 le *Livre de Leesce* [*liesse*]. Ayant brièvement nommé chacune, il s'attarde sur les exploits de plusieurs d'entre elles<sup>3</sup>. Une fois nées, les Preuses connaissent un succès stupéfiant. Elles sont décrites dans un traité d'Eustache Deschamps, *Il est temps de faire la paix* (1387), gravées dans la pierre au château de Coucy (Aisne, 1387) (fig. 4), campées sur des tapisseries du duc de Bourgogne (1389), dessinées dans le *Chevalier errant* de Thomas de Saluces (1396). Au début du XV<sup>e</sup> siècle, le château de La Ferté-Milon (Aisne) en arbore sur ses murailles, celui de Pierrefonds (Oise) s'orne à son tour d'une « salle des Neuf Preuses », et Christine de Pizan les convoque toutes dans sa *Cité des dames* (1404). Puis des entrées « à la Preuse » sont organisées, à l'occasion de l'accueil de grands personnages dans leurs villes : à Paris en 1431 pour Henri VI d'Angleterre, à Liège en 1444 pour le prince-évêque, à Nevers en 1458 pour la comtesse Marie d'Albret, à Rouen en 1485 pour Charles VIII... D'autres châteaux les accueillent, comme ceux de la Manta dans le Piémont (1410-1440) et d'Amberley dans le Sussex (1520). Et certains auteurs les chantent, comme Sébastien Mamerot (*Traité des Neuf Preux et des Neuf Preuses*,

<sup>2</sup> Motif apparu dans les *Vœux du paon*, roman de Jacques de Longuyon (1312).

<sup>3</sup> Jehan Le Fèvre de Resson, *Les Lamentations de Matheolus et Le Livre de Leesce*, éd. A. G. Van Hamel, Paris, Émile Bouillon, 1892, 2<sup>e</sup> partie, p. 91-92, 112-114.

1460) et Jean de Bueil (*Le Jouvencel*, vers 1461-1466)... Sans parler des déclinaisons du motif en cartes à jouer et en gravures.

Un troisième groupe de maitresses femmes vient prêter main-forte aux deux précédents : les Sibylles. Ou du moins quelques-unes d'entre elles, qui prennent les armes à la même époque, tandis que leurs compagnes se « contentent » de témoigner de la force des femmes. Venues de l'Antiquité païenne (où le nom désigne des prophétesses), en passant par l'histoire sainte du Moyen Âge (qui en a fait des annonciatrices de la venue du Christ), elles ne sont que dix, d'âge mûr et pas particulièrement belliqueuses, jusque dans les années 1460. Dès cette époque, en revanche, alors qu'elles se multiplient en peinture dans les églises et les demeures privées sous les pinceaux d'artistes célèbres (Le Perugin, Pinturicchio, Ghirlandaio, Raphaël, Michel-Ange...), qu'elles prolifèrent en miniatures dans les livres d'heures et qu'elles percent au théâtre (*Passion de Valenciennes*, *Mystère d'Octovien...*), deux nouvelles Sibylles voient le jour, vraisemblablement par souci d'équilibrer leur groupe avec celui des douze petits prophètes de la Bible, tandis que quelques-unes s'arment d'objets connotant la guerre. C'est notamment le cas d'Europe, l'une des nouvelles venues, dont la fonction est d'annoncer le massacre des Innocents (fig. 3).

Parmi les premières œuvres à porter la trace de ces changements figurent les *Heures* de Louis de Laval (1470-1480), manuscrit richement enluminé où sont représentées huit d'entre elles, et le *Discordantiae sanctorum doctorum Hieronymi et Augustini. Sibyllarum et prophetarum in Christo vaticinia...* (1481) du dominicain Filippo Barbieri. Elles inspirent aussi des humanistes et des graveurs français, comme en témoignent le *Dict des douze Sibylles* (début du XVI<sup>e</sup> siècle)<sup>4</sup>, ou *Les Oracles des douze Sibylles, extraicts d'un livre antique mis en vers latins par Jean Dorat [...] et en vers français par Claude Binet*, de Jean Rabel (1586). Elles officient également dans des cathédrales, s'imposant à des endroits stratégiques, placées sur un pied d'égalité avec les héros masculins. À Notre-Dame d'Amiens, huit Sibylles sont peintes en 1506 dans les arcatures du soubassement d'une chapelle : Érithrée tient un glaive dans une main et la sphère du monde sous ses pieds. À Sainte-Marie d'Auch, neuf Sibylles grandioses ornent les vitraux des chapelles du chœur, achevées au tout début du siècle : Europe y tient un glaive dressé. Elle s'invite également dans les stalles du chœur, terminées une trentaine d'années plus tard, toujours armée de son épée. À Saint-Pierre de Beauvais, le portail nord arbore un ensemble de vitraux réalisé en 1538-1539 représentant dix Sibylles : Frigia y porte un étendard. À Notre-Dame de Saint-Bertrand de Comminges, les Sibylles sont gravées dans les stalles du chœur inauguré en 1535. D'autres églises sont connues pour abriter également des groupes semblables, notamment Notre-Dame de Brennilis (Finistère).

Enfin, des guerrières issues de diverses traditions s'installent aux côtés des trois groupes précédents dans les espaces publics dédiés à la célébration des femmes fortes. Boccace évoque Minerve, déesse née casquée et armée d'une lance par suite de son assimilation à Athéna, mais aussi Zénobie, reine de Palmyre, conquérante de la Syrie et d'une partie de l'Égypte ; Arthémise I<sup>re</sup> d'Halicarnasse, héroïne de la bataille de Salamine ; Hypsicrate, fameuse par sa participation à l'une des guerres que soutint son époux Mithridate VI. Christine de Pizan leur adjoint Judith, qui tua Holopherne pour sauver son peuple ; sainte Geneviève, qui appela Paris à résister

<sup>4</sup> BnF fr 2362.

aux Huns ; et « les femmes de Lacédémone », célèbres depuis l'Antiquité pour leurs entraînements aux exercices physiques et à la guerre, à l'égal des hommes de leur dure cité. Aucune ne manque ensuite à l'appel dans les recueils de femmes célèbres, où elles se voient bientôt épaulées par de nouvelles guerrières, au sens propre comme Jeanne d'Arc, ou dans l'imaginaire contemporain comme Catherine d'Alexandrie, dont les images de sainte armée d'un glaive se multiplient « au temps du royaume de Bourges », faisant d'elle l'homologue féminin de saint Michel<sup>5</sup> (fig. 2).

Un cinquième groupe – chronologiquement – à prendre les armes est constitué de pures créations. Dans la célèbre série de tapisseries millefleurs dite « de la dame à la licorne » (début du XVI<sup>e</sup> siècle), celle qui est consacrée au toucher la montre tenant un étendard dans la main droite et dans la main gauche la corne de l'animal, qui ressemble ainsi à un glaive brandi. Dans le *Roland furieux* de L'Arioste (1532), Marphise et Bradamante se battent à l'égal des grands héros croisés. À l'inverse, Clorinde combat les chrétiens dans la *Jérusalem délivrée* du Tasse (1581) – avant de se convertir *in extremis* –, mortellement blessée par l'homme qui l'aimait et qui ne l'avait pas reconnue sous son armure.

### **Une armée pour soutenir une cause et défendre un territoire**

Cette curieuse arrivée en force de guerrières magistrales dans les œuvres écrites, peintes, sculptées et tissées de l'Europe de l'Ouest à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle s'éclaire par le contexte bien particulier dans lequel elle s'insère. C'est en effet l'époque où le trône de France est accaparé par divers princes qui n'auraient pas dû y monter si les coutumes successorales avaient été respectées, puisque plusieurs princesses étaient mieux placées qu'eux dans la lignée dynastique. Captation qui entraîne la guerre de Cent Ans, la fragilisation d'autres gouvernantes européennes, la mise au point d'une théorie française justifiant « l'exhérédation des filles » – et le démarrage de la Querelle des femmes, cette très longue controverse pour ou contre l'égalité des sexes qui allait s'exprimer à travers des milliers de textes dans toute la Chrétienté.

Ainsi, le *De mulieribus claris* de Boccace lui a été commandé par Andrea Acciaiuoli, comtesse d'Altavilla, une savante au service de Jeanne I<sup>re</sup> de Naples, souveraine qui passa sa vie à lutter pour rester maîtresse de son trône, et qui mourut assassinée. On est au début des années 1360 : les Valois sont au pouvoir depuis 1328, toutes les descendantes de Philippe le Bel ont été écartées du trône plus ou moins brutalement, la guerre a commencé, les diplomates se perdent en conjectures, mais les théorisations sauvages vont bon train, inévitablement fondées sur « l'incapacité » des femmes. Plutôt que de défendre le « droit des filles » sur le terrain miné des principes, ces femmes ont choisi de contre-attaquer sur celui de la culture (histoire, mythologie, littérature, religion), que les hommes susceptibles de forger ces théories hostiles connaissent et respectent, et où le grand public peut être convoqué. Avec l'aval de leurs parents masculins, menacés personnellement par un système où leur mère serait éliminée, et aussi dans leur descendance s'il advenait qu'ils n'aient pas de fils – sans parler des troubles politiques dont la France donne l'exemple chaque jour.

---

<sup>5</sup> Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, p. 228.

C'est dans les suites du traité de Guérande (1365), par lequel Charles V met fin à la « guerre des deux Jeanne » pour la succession de la Bretagne en entérinant le principe de la succession masculine, que le thème des Neuf Preuses voit le jour. Il séduit aussitôt de nombreux nobles, aussi bien dans l'aire française, où progresse ce fléau qui menace de multiplier les conflits successoraux, que dans l'aire anglo-bourguignonne, où l'on s'offusque peu de l'élimination des filles royales mais davantage de celle de leurs fils. Les Anglais prétendent en effet au trône de France au nom de leur aïeule Isabelle, fille de Philippe le Bel et mère d'Édouard III.

Les familles royales elles-mêmes se rallient bientôt à cette stratégie, comprenant que la dévalorisation des princesses entraîne non seulement celle du sang royal, mais encore l'affaiblissement du roi lui-même. En France, où le dommage a été le plus lourd, la reine n'est plus en mesure de se voir confier les pleins pouvoirs dès le règne de Charles V ; et ses successeurs assistent impuissants à l'émergence de la théorie des « lois fondamentales de l'État » (soit l'amorce d'une Constitution), dont la loi salique est vite décrétée la première. Sainte Catherine prend l'épée au temps où la puissante Yolande d'Aragon accueille sur ses terres le dauphin de France, futur Charles VII, époux de sa fille Marie d'Anjou – toutes personnes sans lesquelles Jeanne d'Arc serait restée une simple illuminée. L'idée de flanquer de Preuses la façade du château de La Ferté-Milon revient à ses propriétaires, Louis d'Orléans et Valentine Visconti, celle d'organiser une entrée « à la Preuse » à Rouen pour Charles VIII revient à sa sœur, la régente Anne de France, qui trois ans plus tard fait représenter le *Mystère des Sibylles* lors de l'entrée à Tours de son frère et de la reine Anne de Bretagne. La fille de Louis XI semble bien aussi avoir inspiré les verrières d'Auch, réalisées sous l'archiépiscopat de Jean de la Trémoille, frère de Louis II, le capitaine qui avait dirigé avec elle la « guerre folle » (1485-1488).

La célébration de ces femmes gagne également l'écrit, grâce à l'extraordinaire réception du traité de Boccace, vite traduit dans de nombreuses langues européennes, puis imité localement – et copieusement détourné. Les célébrités de mauvais aloi qu'il avait retenues dans son recueil sont en effet presque systématiquement éliminées de la *Cité des dames* de Christine de Pizan, le premier manifeste féministe européen connu, traduit en anglais et en flamand dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle, présent dans bien des bibliothèques de princesses jusqu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. Les plus importantes et les plus menacées parmi ces dernières font écrire leurs propres recueils, où reines et guerrières abondent, mais où l'on trouve également célébrées des femmes qui incarnent les autres capacités déniées à leur sexe : penser, juger, enseigner, prophétiser, inventer, créer. La *Nef des dames vertueuses* de Champier (1503) est écrite pour Anne de France, *Les Vies des femmes célèbres* de Dufour (1504) pour sa belle-sœur la reine Anne de Bretagne.

Si Louise de Savoie, qui dirige la France avec François I<sup>er</sup> de 1515 à sa mort en 1531, préfère mettre en valeur les héroïnes non armées (Blanche de Castille, les « héroïdes » d'Ovide, sainte Madeleine...), elle commande néanmoins le manuscrit du *Dict des douze Sibylles*. Sa fille Marguerite reprend le flambeau. C'est pour elle que Marot monte une première mascarade d'Amazones, c'est elle qui fait traduire les *Vertus de femmes* de Plutarque (1538), où sont narrés plusieurs hauts faits guerriers féminins, et c'est sous son règne, en Navarre, que la Sibylle Europa ressurgit dans les stalles d'Auch et de Saint-Bertrand de Comminges. L'œuvre de l'historien grec est ensuite retraduite à la demande de sa nièce Marguerite de

France (vers 1560), puis de Catherine de Médicis, qui lui assure plus d'un siècle de célébrité en confiant le travail à Jacques Amyot (1572).

Catherine relance également la popularité de la reine Artémise, à laquelle elle s'identifie, tandis que des contemporains la chantent en « belle Marphise » (héroïne du *Roland Furieux*) quand elle paraît sur les champs de bataille. D'autres vêtent les Sibylles de l'église de Brennilis d'habits à la mode de la cour, peut-être en souvenir de son entrée royale à Amboise, en 1551, où Catherine et Henri II avaient été accueillis par dix Sibylles juchées sur des colonnes. Sa bru Louise de Lorraine commande pour sa part *Les Oracles des douze Sibylles* à Jean Dorat, Claude Binet et Jean Rabel, livre où, pour une fois, c'est la Samienne qui porte l'épée. Et c'est vraisemblablement à sa fille, Marguerite de Valois, première épouse d'Henri IV et grande ordonnatrice des réceptions fêtant l'alliance entre la France et l'Espagne *via* le mariage du petit Louis XIII et d'Anne d'Autriche, qu'on doit la commande à Malherbe d'un poème sur les Sibylles (1612). Poème où elles ne sont plus que dix, et où chacune ne fait que donner son nom à des strophes qui ne traitent pas d'elles.

\*

On a dit plus haut que les recueils de femmes célèbres et les traités qui les enrôlèrent s'étaient peu à peu chargés de nouvelles héroïnes, ce qui est bien normal puisque chaque génération en connaît. Mais ils se sont aussi délestés d'une partie de cette armée hétéroclite : les Preuses ne survivent pas à la disparition de la chevalerie, ni les Sibylles à la fin des guerres de Religion et à la redéfinition du dogme par la Réforme catholique. Sainte Catherine reste en lice, mais en lâchant l'épée : elle redevient l'héroïne qui avait triomphé des « cinquante docteurs » avant d'être suppliciée, puis qui s'était installée dans l'imaginaire occidental armée de livres ; elle reprend son seul rôle de guide des femmes savantes. C'est que la bataille du pouvoir féminin est perdue avec la victoire d'Henri IV, qui a fait chanter les vertus de la loi salique durant toute la phase de sa conquête du trône. Même si deux régentes vont encore y parvenir, les féministes font désormais porter leurs efforts sur l'éducation.

Beaucoup de franchises-tireuses vont cependant continuer à illustrer les terrains interdits aux femmes, ou les capacités qu'on leur dénie, et à inspirer les artistes désireux des suffrages féminins, au roman, au théâtre, à l'opéra... du moins jusqu'à la Révolution. Les reines du royaume de Fémynie, notamment, indétrônables dans les œuvres de fiction et les listes de femmes célèbres, inspireront longtemps les vraies combattantes, comme en témoignera « l'Amazone chrétienne », madame de Saint-Baslemont (1606-1660), et surtout les « bataillons d'Amazones » qui fleuriront dans la France des années 1790 pour défendre la patrie en danger.

En revanche, toutes passeront à la trappe sous les « nouveaux régimes » : purement et simplement oubliées pour les unes, rangées dans les vestiaires du folklore de l'ancien temps pour les autres. Toutes, sauf une : la Pucelle d'Orléans. Enrôlée pour d'innombrables causes par d'innombrables partis depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, elle est toutefois trop seule, trop étrange, trop coupée de ses semblables, pour ne pas incarner une bizarrerie absolue : une comète lointaine, inintelligible, dans le ciel désormais vide des combattantes célèbres qui l'avaient accueillie et qu'elle avait accompagnées.